

1. Evaluation des fournisseurs

a. Méthode d'évaluation des fournisseurs

Le processus d'évaluation des fournisseurs évalue de manière exhaustive les capacités des fournisseurs selon les critères de Qualité et de HSE :

Critères Qualité	Critères HSE
<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation est réalisée par le biais de la complétion d'un formulaire d'évaluation des fournisseurs. • Le formulaire est structuré par questions dans différentes dimensions et chaque groupe contribue différemment au score global. • Les questionnaires sont adaptés à chaque type spécifique d'approvisionnement ou de phase de projet. • Le questionnaire contient deux sections : l'une avec des informations générales sur l'entreprise et l'autre pour aborder les livrables spécifiques du projet, tels que les services EPC, les matériaux et les services. • Bien que différentes méthodes de collecte de ces informations puissent être utilisées, les questionnaires eux-mêmes doivent maintenir une structure cohérente pour faciliter une gestion efficace des données. • De plus, les questionnaires peuvent être proposés en plusieurs langues pour permettre leur déploiement dans différentes régions géographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations HSE ne seront effectuées que pour les fournisseurs qui, sous contrat avec Votalia, fournissent des services physiques sur site (soit un site appartenant à Votalia, un site client de Votalia, ou un site d'un tiers). • L'évaluation est réalisée par le biais de la complétion d'un questionnaire d'évaluation des fournisseurs dans un outil interne dédié "Évaluation de la performance HSE des contractants" qui conservera l'enregistrement de l'évaluation associée. • Les questions d'évaluation aborderont les points suivants : adhérence aux procédures de travail ; correspondance des mesures de sécurité à l'évaluation des risques et au plan méthodologique ; disponibilité et compétence du personnel HSE et des superviseurs techniques ; disponibilité de la langue locale ; adhérence au processus de gestion des incidents ; nombre d'incidents significatifs (mortels, LTI, CSA et PSA/tous les incidents et accidents environnementaux) ; nombre de non-conformités HSE ; clôture des plans d'action ; équipements de protection individuelle et collective ; équipements et outils ; gestion des déchets ; gestion des substances chimiques ; gestion de la chaîne de sous-traitance ; documentation de contrôle d'accès au site ; Reporting ; conformité aux exigences de formation.

b. Echelle

Echelle Qualité	Echelle HSE
<ul style="list-style-type: none"> • Le score est attribué sur une échelle de 1 (le plus bas) à 5 (le plus élevé) et l'échelle est définie comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 1-Inacceptable ; 2-Mauvais ; 3-Satisfaisant ; 4-Bon ; 5-Benchmark ; N/A-Non applicable 	<ul style="list-style-type: none"> • Le score pour chaque question est attribué en termes de niveaux d'évaluation allant de non-conforme (le plus bas) à entièrement conforme (le plus élevé) et l'échelle est définie comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 100%-Entièrement Conforme ; 50%-Partiellement Conforme ; 0%-Non Conforme ; N/A-Not applicable

c. Phases des évaluations des fournisseurs

Les phases d'évaluation sont planifiées comme suit :

Evaluation Qualité	Evaluation HSE
<ul style="list-style-type: none"> • Construction : évaluations par projet, à la fin de la phase de construction (PAC). Si le projet se prolonge jusqu'aux phases de garantie et d'exploitation et maintenance (O&M), les mêmes conditions s'appliquent aux autres fournisseurs (si un contrat O&M est obtenu). • Exploitation & Maintenance : les fournisseurs doivent être évalués périodiquement pendant la durée du contrat, au moins une fois par an. De préférence, les évaluations peuvent être effectuées par région/géographie. Cependant, il est possible de réaliser les évaluations par projet si cela est plus approprié. • Autres fournisseurs : évaluation par approvisionnement. Néanmoins, les fournisseurs de services dont les contrats dépassent un an de durée doivent être évalués périodiquement pendant la durée du contrat, au moins une fois par an. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur de services pour les projets de construction : évaluation mensuelle par projet. • Autres fournisseurs de services : une évaluation doit être effectuée chaque trimestre, par entrepreneur actif durant cette période, quel que soit le nombre de projets dans lesquels ils étaient impliqués.

d. Score d'évaluation des fournisseurs

En tant que résultat de l'évaluation des fournisseurs, une hiérarchie est établie pour mettre en évidence les fournisseurs ayant une meilleure performance et, à l'inverse, pour limiter les relations commerciales avec les fournisseurs qui ne répondent pas aux attentes et exigences de Voltaia. Les résultats des évaluations des fournisseurs doivent être disponibles pour consultation par les personnes concernées.

Scores d'Evaluation :

Evaluation Qualité		Evaluation HSE	
Score	Résultats	Score	Résultats
Relations commerciales limitées	≤ 2	Insatisfaisant	≤ 65%
Standard	3	A améliorer	65% <> 75%
Pertinent	4	Bonne performance	75% <> 95%
Préféré	5	Préféré	≥ 95%